



Pre permanent socet finaref

Par **poussin12**, le **14/07/2011 à 18:24**

Bonjour, rnrn J'ai contracté auprès de finaref 1pret sur 5 ans pour la somme 3500€ une carte kangourou pour 1400€ et un autre permanent il ya 2ans j avais uncommerce et nepouvais plu sme tirer de salaires c'estl a raison pour laquelle j'ai eu recours a ce genre de choses pour régler diverses choses . rnrnAujurd'hui j'ai retrouver un emploi en contrat CAE pour 35h Je règle tous les mois 130€ chez un huissier pour les deux premiers prêts . Le 3ème est de 6000€ l huissier l'a mis de côté, aujourd'hui finaref m annonce par courrier que je dois 8021€ qu'une décision de justice a été prise le 01/03/11 qu'une copie m'a été remis alors que je n'ai rien eu. rnrnQe dois je faire ? rnrnPourquoi l huissier ne m'en a t il pas parlé? rnrnMerci de m' eclairer

Par **pat76**, le **23/07/2011 à 19:17**

Bonjour rnrnVous envoyez une LRAR à FINAREFF en lui demandant de vous adresser une copie du jugement qui ne vous a jamais été notifié par voie de huissier. rnrnVous garderez une copie de la lettre